de Dieu en les effaçant; le notaire les cache aux yeux des hommes, et les soustrait aux regards vigilants de la loi. Le premier fait évaindre les peines qui ne finissent point; le second donne le moyen d'échapper aux peines temporaires de la justice humaine. Le coupable sort du tribunal où siège le prêtre, absous et justifié; il sort de l'étude du notaire plus coupable, et plus aguerri contre le remords.

・ これのできる。 これのできる。 これのできる。 「おいまり、 これのできる。 「おいまり、 これのできる。」 「おいまり、 これのできる。 「おいまり、 これのできる。」 「これのできる。」 「これのでき

Je suis entré dans la maison du notaire qui n'a point au cœur le sentiment de la justice; et en voyant ces montagnes de papiers entassés les uns sur les autres, j'ai frémi en mon âme; car je me suis senti comme enveloppé dans une atmosphère d'iniquité, et l'injustice se dressait partout comme un spectre devant moi.

Et je me disais: Voilà donc le gouffre où sont venus s'abîmer l'honneur et la fortune de tant de familles!

Tous ces papiers, classés avec tant d'ordre, qui se suivent comme les années auxquelles ils correspondent, forment une épouvantable tradition d'iniquités et de crimes dont chaque feuille est un chaînon; et avec eux il serait facile de composer l'histoire des perversités du sœur humain.

C'est ici qu'est venue s'asseoir cette femme qu'un second mariage et rendue mère de nouveaux enfants. Cédant, soit par passion, soit par faiblesse, aux instances d'un mari importun, elle a détourné injustement à leur profit une partie de la fortune que son premier époux lui avait léguée; et ce bion qu'il avait gagné de ses sueurs et de son travail, et qu'il avait laissé à la mère de ses enfants comme un gage de son amour, et comme un dépôt qu'elle devait leur garder fidèlement, a passé dans des mains étrangères, et paie peut-être le luxe ou les plaisirs de l'homme qui l'a remplacé dans le cœur et l'amour de sa femme.

Et le notaire s'est associé à l'injustice de cette mère coupable, et il a aplani les voies devant elle ; et il a prêté à son iniquité le secours de son art et de sa science, afin que le bras vengeur de la loi ne pât jamais l'atteindre ; et il a rassuré les craintes de sa conscience, et il a mis ses conseils sur les doutes de cette femme, comme on met du haume sur une plaie.

Mais il n'a point étouffé le remords dans le cœur de la mère, et le remords ne s'y assoupira plus ; et la vue des enfants qu'elle a troms